



Cergy-Pontoise remporte le PrixÉnergies Citoyennes 2018 !



C'est à la Maison des Océans à Paris que s'est déroulée la cérémonie de remise des PrixÉnergies Citoyennes 2018. La Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise y a été récompensée pour l'ensemble de sa politique en matière de transition énergétique, dans la catégorie « Collectivités territoriales de plus de 100 000 habitants ».

Economiser l'énergie et lutter contre le réchauffement climatique

Créés en 2009 par une association d'élus, les Eco-Maires, les PrixÉnergiesCitoyennes récompensent les meilleures stratégies énergétiques des collectivités territoriales. Ces trophées permettent de faire connaître l'engagement et la volonté qui animent les collectivités à assurer la transition énergétique. Le jury de cette 9ème édition, composé d'experts du développement durable, d'élus et de médias, a examiné les dossiers de candidature en évaluant à la fois la vision stratégique de la collectivité et ses actions concrètes pour économiser l'énergie et lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.



Dominique Lefebvre, président de la Communauté d'agglomération et Marc Denis, vice-président en charge du développement durable, lors de la remise du prix © David Marmier

Allier développement urbain et développement durable

Pour Dominique Lefebvre, président de la Communauté d'agglomération, « ce prix montre non seulement que le développement urbain n'est pas incompatible avec le développement durable, mais qu'il peut en être le moteur. Il est un encouragement à poursuivre notre engagement en matière énergétique et écologique sans renier nos ambitions de développement ».

Les actions de l'agglomération

La Communauté d'agglomération a été primée pour un certain nombre d'actions déjà réalisées ou

en projet à Cergy-Pontoise. Parmi celles-ci, nous pouvons notamment citer :

- La rénovation de l'ensemble du réseau d'éclairage public de Cergy-Pontoise - 1700 points lumineux LED installés, 600 km de réseau remplacés, 120 millions d'euros de contrat - qui générera à terme 50 % d'économies d'énergie et 39 % de diminution des émissions de gaz à effet de serre.
- Le développement des énergies renouvelables avec, notamment, la mise en oeuvre d'une chaufferie bois de 25 MW sur le **réseaudechaueur** urbaine, d'une centrale photovoltaïque sur l'Hôtel d'Agglomération, la mise en place d'un réseau de stations vélos en libre service (Vélo2), et, entre autres, des projets de création d'une filière de méthanisation avec le Parc naturel du Vexin ou de stations de gaz naturel pour véhicule (GNV).
- La préservation de 1 000 hectares d'espaces agricoles et boisés grâce à la mise en place d'un Périmètre régional d'intervention foncière ou (PRIF) qui va permettre de maintenir l'agriculture péri-urbaine et lutter contre l'artificialisation des terres, deux éléments essentiels de la lutte contre le changement climatique.
- L'adoption d'outils de gouvernance pour une politique publique climat-énergie globale et cohérente tels que le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) - 105 actions pilotées par l'agglomération et 40 partenaires - et l'engagement dans la démarche Cit'ergie.